

## Annexe 2 : dossier de candidature à la labellisation sans demande de cofinancement

**Rappel** : toute candidature a un financement internats d'excellence devra faire l'objet d'une candidature parallèle au titre de la labellisation des internats d'excellence.

### Dossiers de candidature

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site pédagogique eduscol du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse à l'adresse suivante :  
<https://eduscol.education.fr/913/l-internat-d-excellence>

### Dépôt des dossiers

Les dossiers complets seront renvoyés au plus tard **le 16 février 2024** à l'adresse  
[dgesco.internats@education.gouv.fr](mailto:dgesco.internats@education.gouv.fr)

Les déclarations d'intention des projets de candidature doivent être envoyés par l'autorité académique sous forme électronique avant le : **19/01/2024**.

### Demande de renseignements

Vos questions pourront être posées à l'adresse suivante :  
[dgesco.internats@education.gouv.fr](mailto:dgesco.internats@education.gouv.fr)

# Dossier de candidature à la labellisation sans demande de cofinancement

## Internats d'excellence

**Demande de cofinancement**

Non

### Visas

<b>Chef d'établissement – porteur du projet</b>	
<b>Rectrice ou recteur d'académie</b>	
<b>Collectivité de rattachement</b>	

### Contact du chef/coordinateur de projet

<b>Nom :</b>
<b>Fonction :</b>
<b>Courriel :</b>
<b>Téléphone :</b>

### Fiche d'identité de l'EPLÉ porteur du projet d'internat :

<b>Académie</b>	
<b>Nom de l'établissement porteur du projet d'internat</b>	
<b>UAI de l'établissement</b>	

<b>Adresse postale</b>	
<b>Nombre d'élèves scolarisés à la rentrée 2020</b>	
<b>Nombre d'internes inscrits à la rentrée 2023 (total)</b>	
<b>Nombre de places d'internat disponibles à la rentrée 2023</b>	
Dont nombre de places filles	
Dont nombre de places garçons	
Dont nombre de places réservées aux étudiants (CPGE, BTS)	
Niveaux et formation des élèves internes à la rentrée 2023	
L'internat accueille des élèves scolarisés dans un autre EPLE (oui/non)	

### Fiche de présentation du projet en vue de la labellisation (maximum 20 pages)

<b>Intitulé du projet</b>	
<p><b>1. Diagnostic et ancrage territorial</b></p> <p>(Contexte local, association des collectivités territoriales, mobilisation de partenariats locaux, articulation avec les politiques territoriales...)</p>	

<p><b>2. Modalités d'élaboration du projet</b></p> <p>(Chef de projet, personnels et partenaires mobilisés dans l'élaboration du projet, consultations menées, actions de communication...)</p>	
<p><b>3. Le projet éducatif de l'internat</b></p> <p>(Articulation avec le projet d'établissement et/ou contrats d'objectifs, offre pédagogique et éducative, dispositifs d'accompagnement à l'orientation, sécurisation des parcours...)</p>	
<p><b>4. Le public cible</b> (modalités de recrutement des futurs internes)</p>	
<p><b>5. La politique de ressources humaines</b></p> <p>(Moyens dédiés à l'internat, recrutement, formation des personnels...)</p>	

<p><b>6. Le cadre de vie et les conditions d'hébergement</b></p>	
<p><b>7. Pilotage du projet</b>  (Instances de gouvernance, chef de projet/pilote(s), communication)</p>	
<p><b>8. Dispositif d'auto-évaluation du projet</b></p>	
<p><b>9. Financements et moyens mobilisés</b></p>	
<p><b>Liste des annexes</b>  (maximum 20 pages)</p>	